

MONTMORIN // #03

Bulletin municipal



Septembre 2023

Mairie de Montmorin



 **04 73 68 44 58**

 mairie@montmorin.fr

 www.montmorin.fr

 [fr-fr.facebook.com/mairie de montmorin](https://fr-fr.facebook.com/mairie.de.montmorin)

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mardi et mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 14 h à 19 h

 **Permanences du Maire :**
Mercredi de 17 h à 19 h, sans rendez-vous

 **Secrétariat :**
Fabienne Gental — Christine Mouillaud

 **Services Techniques :**
Dylan Gargowitch — Julien Podevin

Tarifs 2024, location salle polyvalente :

en raison du coût de l'électricité = majoration des tarifs

- 660€ pour les personnes extérieures à la commune.
- 340€ pour les habitants résidant sur la commune.
- 250€ pour la caution.
- 50€ pour la caution pour le tri sélectif des ordures.
- 80€ si la salle n'est pas restituée en bon état de propreté.
- Fournir une attestation d'assurance responsabilité.

Sommaire

04
07

Vie de la commune

08

Culture

09
10

Environnement

11
12

Nos associations

13
15

Les infos intercommunales

“ État Civil

2022

• Naissances

RAVEL Thelma
née le 03 août 2022
à Beaumont (Masson)

MOUILHAUD Fabio
né le 19 Octobre 2022
à Beaumont (Le Perrier)



• Décès

BLATEYRON Odile
Veuve DAILLOUX
décédée le 30 juin 2022 (Coissard)

CHALARD Hélène
décédée le 21 Octobre 2022 (Oriol)

CHAUVARY Marie-Paule
épouse HERITIER
décédée le 22 décembre 2022
(Serpanoux)

2023

• Naissances

LAPLACE Zoé née le 26 mai 2023 à
Clermont-Ferrand (La Vialle)

• Mariages

CLOUVEL Arnaud
et **DESMOND Charlène**
célébré le 28 mai 2023



LACROIX Clément
et **NAPOLY Anne-Victoire**
célébré le 24 juin 2023

• Décès

HUTIN Edith
épouse ZYCHLA
décédée le 25 février 2023
(Les Robertins)

SARRE Odile
épouse MARRET
décédée le 06 juin 2023
(Le Bas de la Côte)



— Si nous avons été dans un match de rugby, nous serions à la mi-temps de la rencontre.

Mais comme pas d'arbitre ni de sifflet, alors pas de pause, bien que votre équipe municipale soit à la mi-temps de son mandat.

Effectivement il n'y a pas d'arrêt dans la gestion communale, vos élus continuent de travailler au rythme d'une réunion de conseil par mois, de faire avancer les affaires de la commune.

Comme en 2022 nous avons réalisé un bon programme de travaux de voirie pour plus de 130 000 euros, et réalisé aussi la mise en accessibilité et l'agencement du parvis de l'église dont le cout dépasse les 43 000 euros, 2023 sera plus modeste dans ces ambitions de travaux. Comme nos différents dossiers de demandes de subventions sont retenus par l'État et le Département, nous les étalons sur la fin de l'année et le début 2024 avec en point d'orgue la réfection du four de la Martre.

Ceci pour la partie visible de l'iceberg car nous travaillons aussi à l'évolution, pour ne pas dire la survie, de notre collectivité et ce dans un contexte difficile. Évolution encadrée par le gouvernement qui bride les marges de manœuvres financières de nos communes avec la suppression de la taxe d'habitation, la diminution des dotations et comme nous sommes attachés à respecter notre engagement de ne pas augmenter la fiscalité de notre mandat, l'exercice devient ardu et c'est pratiquement la quadrature du cercle auquel s'adonne l'exécutif municipal.

En effet, il faut savoir qu'à l'horizon 2030 les communes devront réduire de 50% l'artificialisation des terrains pour atteindre zéro artificialisation en 2050. Par

exemple si dans notre PLUI nous avons consommé deux hectares à compter de 2020 alors nous n'aurons en 2030 qu'un hectare à construire.

Véritable dilemme car nos populations ont besoin de logements et nous nous devons aussi de protéger les terres agricoles et naturelles d'une urbanisation galopante.

L'organisation sociétale des pays dit « riches » est basée sur la production et une consommation exacerbée. Les experts démontrent que depuis l'ère industrielle nous avons mis à mal les ressources de notre planète. En effet, entre 1900 et 2000 notre besoin d'énergie était de 20000Twe et en 2019 il est passé à 160000Twe soit 8 fois plus et ce en moins de vingt ans. Ce qui n'est pas sans incidence sur notre climat, puisqu'en 2050 Londres aura le climat de Madrid. On comprend tout de suite les évolutions que nous aurons à mener pour adapter notre agriculture, accueillir les populations d'Afrique centrale qui inmanquablement migreront vers le nord car leur pays sera devenu inhabitable.

Et puis une des ressources qui commence à faire polémique, c'est la ressource en eau. Le journal *Libération* écrit dans une de ses chroniques récentes, je cite « *la guerre de l'eau n'est plus un mirage* » et de conclure, la hausse de 0.5°Celsius de la température de la planète, augmente le risque de conflits armés de 10 à 20%. Déjà, on a pu voir la discorde faire jour pour cette richesse tant convoitée, richesse que nous avons cru longtemps inépuisable.

Mais soyons optimiste, on peut changer l'évolution future du climat surement au prix d'efforts importants. En serons-nous capables ? serons-nous prêts à modifier notre vie ? Nous le souhaitons ardemment car il y va de la survie de nos enfants sur cette planète.

Le maire,
Gérard Guillaume

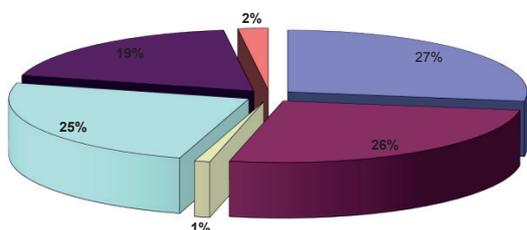


BUDGET 2023

DÉPENSES FONCTIONNEMENT

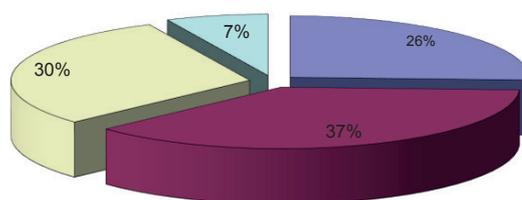
Charges de personnel	187 580 €
Autres charges de gestions courantes	179 125 €
Intérêts des emprunts	7 086 €
À caractère général	167 580 €
Virement section d'investissement	128 972 €
Autres dépenses	13 866 €

Total dépenses 684 210 €



RECETTES FONCTIONNEMENT

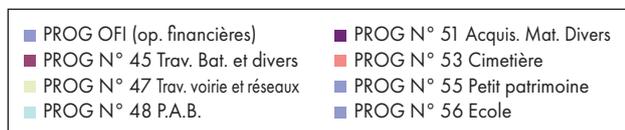
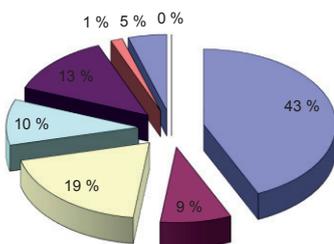
Excédent reporté	175 887 €
Recette fiscale	255 782 €
Dotation État et subventions	205 250 €
Autres recettes	47 291 €
Total recettes	684 210 €



DÉPENSES INVESTISSEMENT

PROG OFI (opérations financières)	180 913,44 €
PROG N° 45 Trav. Bat. et divers	36 435,60 €
PROG N° 47 Trav. voirie et réseaux	80 350,00 €
PROG N° 48 P.A.B.	40 885,00 €
PROG N° 51 Acquis. Mat. Divers	54 000,00 €
PROG N° 53 Cimetière	6 000,00 €
PROG N° 55 Petit patrimoine	19 596,00 €
PROG N° 56 École	0,00 €

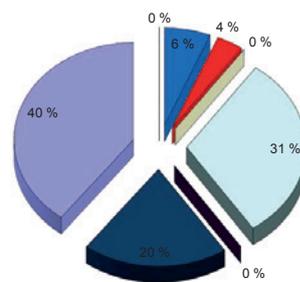
Total dépenses 418 180,04 €



RECETTES INVESTISSEMENT

FCTVA	26 000,00 €
Taxe aménagement	15 000,00 €
Excédent	0,00 €
Prélèvement section fonctionnement	128 972,40 €
Emprunt	0,00 €
Subventions	82 202,20 €
Autres	166 005,44 €

Total recettes 418 180,04 €



COMMÉMORATIONS

Comme chaque année,
des gerbes ont été déposées
au monument aux morts,
lors des Commémorations.



***Nous vous attendons nombreux
pour les prochaines dates,
toujours suivies d'un vin
d'honneur en mairie !***



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

LE RETOUR DU REPAS DES AÎNÉS !!!

Enfin, dirons certains ! Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans une ambiance musicale et conviviale pour le plus grand bonheur de tous.

Les enfants de l'école de Montmorin avaient même confectionné de beaux menus personnalisés pour chaque convive.



N'oublions pas nos anciens qui n'ont pas pu se déplacer, les membres du CCAS sont allés à leur rencontre pour leurs remettre des colis gourmands.

PARVIS DE L'ÉGLISE

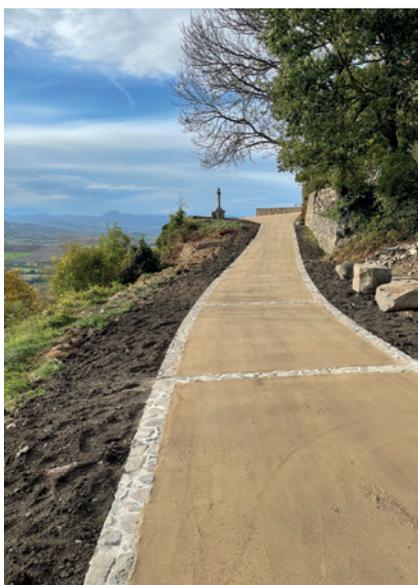
Cette année a été marquée par l'achèvement du parvis de l'Église, avec une mise en accessibilité et un embellissement.

La porte de l'Église a également été refaite par l'entreprise de menuiserie de la commune

F&L Menuiserie Bois, on les remercie !

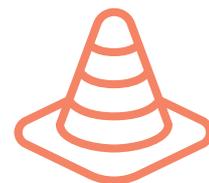
Pour parfaire le site, un tilleul a été planté et un banc installé.

Tout est réuni pour admirer notre magnifique vue sur le Sancy et la chaîne des Puys!



REBOUCHAGE DES CHAUSSÉES

Une campagne de reprise des chaussées et rebouchage des trous a été menée à Gardy et à différents endroits de la commune par la société Colas



ÉCOLE

ENCORE UNE ANNÉE QUI SE TERMINE !

Nous avons retrouvé les gestes d'avant Covid et c'est fortement appréciable tant pour les enfants que pour le personnel !

Le SIMI a cherché du mieux possible à répondre aux besoins et attentes des familles.

Des prévisions d'effectifs légèrement en baisse pour la rentrée prochaine.

15 CM2 vont rejoindre les bancs de collège ; de nouvelles arrivées vont nous permettre de comptabiliser 78 enfants sur les deux sites !

La municipalité, grâce à un programme du Ministère de l'Agriculture a équipé ou ré-équipé notre service restauration, pour un montant de 11600€ subventionné à 80 % :

- un nouveau four
- une nouvelle chambre froide négative
- une cellule de refroidissement pour la réalisation de dessert maison et utilisation des produits non servis en salle à manger et congelés
- La chasse au gaspillage se poursuit !

Merci à Monsieur le Maire d'être toujours à l'affût de nouvelles sources de financement pour un équipement optimum !!!

Rappelons que l'équipement mobilier est pris en charge par la commune et non par le Simi.

Juillet arrive avec le départ de la directrice de l'école de Montmorin ; Madame Andrée-Marie Morin.

Bonne retraite et merci pour votre engagement auprès des enfants qui se sont succédés !

Bienvenue à Madame Célia Delmas qui prendra le poste de directrice et qui arrive d'Indre et Loire.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel du Simi pour le travail fourni auprès des enfants !
Merci aussi à l'ensemble des bénévoles ou élus qui œuvrent régulièrement pour le bon fonctionnement du syndicat.

le SIMI

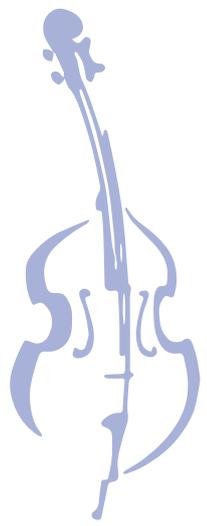


CULTURE

La commune a eu l'immense plaisir d'accueillir le spectacle dans le cadre du festival départemental *Impulsion*.

La première partie a été assurée par des élèves de break dance de Laurent Kong A Siou de l'école municipale de danse de Billom, bravo à eux !

Dans un cadre magnifique et en plein air, les représentations ont connu un beau succès, un public nombreux étant au rendez-vous !



L'EAU - CONFÉRENCES du 12 mai 2023.

« Quelle qualité d'eau pour nos cours d'eau ? »

Arthur Haddou, (animateur rivières de Billom Communauté)

« Quelle qualité d'eau pour nos cours d'eau ? »

Arthur Haddou, (animateur rivières de Billom Communauté)

Un contrat territorial de rivière est un accord technique et financier entre partenaires locaux pour une gestion globale, concertée et durable des milieux aquatiques. Il vise à améliorer la qualité des cours d'eau, préserver la ressource en eau et les écosystèmes, prévenir les inondations...

Les communautés de communes de Billom communauté et d'Entre Dore et Allier viennent de signer le contrat territorial de rivière du Litroux et du Jauron. Les techniciens ont réalisé un état des lieux et élaboré un plan de gestion des deux rivières. Elles sont actuellement classées en état moyen à mauvais. Leur cours sont très fragiles devant les canicules et les sécheresses (pendant l'été 2022 les territoires concernés ont été placés en crise sévère).

La menace d'une impossibilité de desservir les logements en eau potable est une éventualité plausible.

Conférence « Eau des rivières, eaux de pluie, eau du jardin »

Anatole Gruzelle (Coordonnateur de projets de l'Écopôle du Val d'Allier)



La compréhension des cycles de l'eau et de leurs perturbations qu'entraîne le réchauffement climatique, peut orienter nos actions pour une meilleure adaptation des aménagements, des pratiques et consommations de chacun, de l'agriculture, des activités économiques... vers une gestion durable de l'eau.

Quelques pistes d'action :

Gestion de l'eau

- favoriser l'infiltration des eaux de pluie : sols perméables, toits végétalisés ;
- guider les ruissellements : rigoles, fossés, rétention ;
- cibler et adapter l'arrosage : en début ou fin de journée, en profondeur ;
- réduire l'assèchement des sols : ombrages, haies bocagères, paillage, enherbement ;
- adapter les périodes de plantation ;
- préserver et planter des arbres.
- Supprimer les pollutions : l'assainissement, les produits chimiques et d'entretien polluants, hydro-carbures...

Adaptation des plantes

- choisir des plantes locales, diversifiées et rustiques ;
- adapter les plantes au microclimat de chaque lieu ;
- Combiner une diversité d'espèces, préserver la faune.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

Week-end du 29 et 30 septembre 2023
à la salle des fêtes,
conférences et troc-plantes d'automne.



Une haie de 350 m a été plantée sur le chemin de l'Obépin par la Régie de territoire des Deux Rives, avec des plants "Végétal local" de la Mission Haies Auvergne. Le terrain avait été préparé par les services municipaux et les agriculteurs de la commune.



ENRICHIR SON JARDIN avec LES DÉCHETS VERTS

La réduction des déchets évite des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'énergie, de matières premières et de ressources limitées. C'est un enjeu important des démarches de préservation de la planète... et de nos ressources individuelles.

Réduire les déchets mobilise de nombreux moyens : réduction des gaspillages, réparabilité des machines et objets, abandon des objets à usage unique (vaisselle jetable, lingettes, cotons tiges...) et recyclage : réemploi des matériaux, développement des filières d'objets d'occasion, compostage des déchets fermentescibles.

De nombreuses pistes de réduction des déchets et de réemploi nécessitent une organisation à grande échelle, dépendante des pouvoirs publics.

Cependant chacun peut commencer à agir à son échelle¹ par des achats durables, la réparation des machines en panne plutôt que le remplacement, le tri sélectif des déchets, et le compostage des déchets fermentescibles.

Le compostage est non seulement l'une des pistes les plus intéressantes mais il rend de grands services au jardin.

Fin avril 2022, une « maître composteur » du SBA*² a présenté dans une conférence « **Ensemble vers le zéro déchet au jardin avec le Syndicat du Bois de l'Aumône** » des conseils pour éviter la production de déchets au jardin et recycler les déchets

verts (compostage, paillage, broyage des branches et feuilles) au bénéfice de la qualité des sols et pour le plus grand bien de la faune. Ces techniques permettent en outre de réduire les besoins d'arrosage.

En parallèle le SBA avait mis à la disposition de la mairie un broyeur à végétaux pour une démonstration qui a eu lieu pendant le troc-plantes. Les copeaux produits à partir des branchages apportés par les particuliers sont précieux pour protéger les sols. Ils protègent la terre et ses micro-organismes du dessèchement et de l'érosion (par la pluie et le vent) pendant 2 ou 3 ans. De plus, en se décomposant progressivement ils enrichissent le sol.

Les perspectives :

L'évolution de la déchetterie de Billom devrait permettre d'installer une plateforme de compostage sur laquelle des ménage du territoire de Billom Communauté pourront apporter leurs déchets verts et récupérer éventuellement des copeaux de bois ou du compost mûr. En attendant, la déchetterie de Lezoux est accessible pour les mêmes services.

Un composteur partagé : la loi impose aux collectivités de permettre à leurs habitants de composter leurs déchets fermentescibles. Dans les villes, bourgs et villages denses de nombreux habitants n'ont pas de terrain leur permettant d'installer un composteur. Les collectivités doivent alors proposer de créer un composteur partagé.



Début septembre la mairie distribuera un questionnaire (à renvoyer pour fin septembre) dans les villages de la Martre et du Fournet pour expliquer le fonctionnement du composteur partagé et sonder l'intérêt des habitants pour le dispositif. En fonction du nombre de foyers intéressés un composteur serait installé avec l'aide et des financements du SBA.

¹ Voir le site du SBA : www.sba63.fr

² Le SBA, Syndicat du Bois de l'Aumône, est le syndicat chargé du ramassage des ordures ménagères sur le territoire de Billom Communauté.



LA BELLE VUE

La 1^{re} édition du festival La Belle Vue a eu lieu du 16 au 18 septembre 2022 et ce fut un joli succès !

En effet, 3 représentations ont été données à destination des scolaires, avec pas moins de 670 élèves des écoles de Montmorin et des communes voisines !

Les 2 journées du week-end ont été consacrées à plusieurs spectacles, concerts et moments conviviaux pour le plus grand bonheur de tous.



Le succès de la 1^{re} édition conduit naturellement à une nouvelle édition, qui se déroulera du 15 au 17 septembre à Montmorin, **A noter d'ores et déjà dans vos agendas !!!**

La programmation se voudra pluridisciplinaire, mêlant cirque, théâtre, musiques actuelles et traditionnelles, sous chapiteau et en extérieur.

L'objectif est de rassembler le temps d'un week-end un public familial autour de moments conviviaux.

Le festival s'adresse à tous, petits et grands et met l'accent sur une programmation riche, diversifiée et de qualité !

On vous attend très nombreux pour cette 2^e édition du 15 au 17 septembre à Montmorin !

L'AMICALE LAÏQUE DE MONTMORIN

MEMBRES DU BUREAU :

Présidente : Céline Miolane
Trésorier : Dominique Benzoni
Secrétaire : Sandrine Costantini

Chaque année l'Amicale Laïque de Montmorin apporte une aide financière aux projets des écoles du RPI de Montmorin-Isserteaux : voyage scolaire, sorties pédagogiques et culturelles.

Sur l'année 2022-2023, elle a notamment aidé au financement du voyage à Viscomtat de l'école maternelle, de trajets pour des sorties culturelles, de l'achat de matériel et **a offert aux familles un goûter avant chaque période de vacances scolaire et goûter/spectacle de Noël.**

Pour récolter les fonds, l'association organise deux manifestations annuelles : une randonnée et un vide-greniers. Mais elle souhaite également programmer des repas à thèmes et des ventes de pain et pizza/brioches cuits au feu de bois (four du village d'Oriol, commune de Montmorin).

- **Premier dimanche de mai : LA MONTMORINOISE** (il y a eu 23 éditions)

Randonnée et repas (sur réservation), départ de la salle polyvalente pour (re)découvrir les paysages des communes de Montmorin, Fayet le Château, Isserteaux...

- **Dernier dimanche de septembre : MONT'BROC** (23 éditions également)

Brocante et repas (sur réservation), autour de la salle polyvalente.

Ces événements commencent à être connus et attendus. Aussi ils participent la vie de la commune



de Montmorin. Ils attirent généralement beaucoup de monde et se réalisent dans un cadre très convivial !

- **Le deuxième samedi de décembre** (date à confirmer) l'amicale laïque offre un **GOÛTER/SPECTACLE DE NOËL** aux enfants des écoles et des communes du RPI, les places sont très prisées !
- **les nouveaux événements seront portés à votre connaissance via le site internet de la mairie**, des affiches et flyers dans les cahiers des élèves et votre boîte aux lettres.
Aussi, pour le plaisir des membres de l'association et des habitants, un événement se rajoute au calendrier :
- **Mai/juin : PETANQUE PARTY.**

Après-midi pétanque derrière la mairie, souvent accompagnée d'un apéro barbecue !

Les membres de l'Amicale Laïque vous attendent pour organiser ces événements et pour partager des moments festifs !



Photo du voyage scolaire de l'école d'Isserteaux à Viscomtat en mai 2023 !

HABITAT

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Pour toutes vos questions sur la rénovation énergétique de votre habitat, l'autonomie, les aides possibles, un seul numéro : 04 73 42 30 70. Le service public RENOV'ACTION63 est là pour vous accompagner dans vos démarches ou vous orienter vers le bon interlocuteur.

Site internet : renovactions63.fr

A noter également que la nouvelle OPAH est désormais active.

Billom Communauté, en partenariat avec l'ANAH, lance sa 2^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur ses 25 communes, pour une durée de 5 ans.

SOLIHA a été choisie par les élus pour accompagner les propriétaires occupants (sous conditions de ressources et selon éligibilité des travaux) et les propriétaires bailleurs dans leurs projets de travaux pour de la rénovation énergétique, de l'adaptation au handicap et/ou à l'autonomie, des travaux lourds sur de l'habitat insalubre ou encore la remise sur le marché de logements vacants.

Vous pouvez consulter le calendrier à venir et prendre vos rendez-vous en ligne sur le site internet de Billom Communauté à www.billomcommunaute.fr.

A noter, les permanences auront lieu :

- le 2^e mercredi du mois
14h à 16h - Salle de l'Angaud - mairie de Billom
- le 4^e mardi du mois
10h à 12h - mairie de St-Dier
- le 4^e mardi du mois
13h30 à 15h30 en alternance à la mairie de Vertaizon et à la mairie annexe de Dallet (Mur-sur-Allier).

PERMANENCES ADIL

L'association départementale pour l'information au logement organise des permanences juridiques sur le territoire pour répondre à toutes vos questions en matière d'habitat. Il s'agit d'un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés relatifs : aux rapports locatifs, l'accession à la propriété, l'amélioration de l'habitat, la fiscalité, la copropriété, l'urbanisme, le voisinage ou encore la qualité de l'habitat.

Les permanences ont lieu tous les 4^e jeudis du mois de 9h à 12h selon le calendrier ci-dessous et sans rendez-vous :

- 28 septembre :
mairie de Vertaizon
- 26 octobre :
mairie de St-Dier-d'Auvergne
- 23 novembre :
salle de l'Angaud - mairie de Billom



MAISON SPORT SANTÉ : PERMETTRE LA PRATIQUE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE, EN TOUTE SÉCURITÉ ET DANS LA DURÉE.

Lutter contre la sédentarité, assurer la promotion de l'activité physique, accompagner au mieux les personnes porteuses d'une pathologie chronique ou présentant des facteurs de risque à trouver une activité physique qui soit adaptée, régulière et pérenne... Ce sont les principaux enjeux de l'antenne Maison Sport Santé développée sur le territoire de Billom Communauté, depuis quelques mois.



En 2020, le diagnostic réalisé par l'ONAPS* a permis de relever des besoins chez les habitants du territoire, en particulier un niveau de sédentarité élevé chez les plus jeunes, un manque d'activité physique pour les jeunes actifs et une absence de connaissance de l'offre de loisirs pour les personnes âgées.

Face à ce constat, les élus de Billom Communauté, en partenariat avec l'ONAPS ont initié une réflexion pour porter cette dynamique territoriale en faveur du Sport-Santé. Ils ont fait appel à l'association DAHLIR, qui facilite l'accès aux loisirs des publics éloignés pour piloter ensemble ce projet.

Ainsi, depuis juillet 2022, Gaël Le Boudouil, chargé d'accompagnement DAHLIR assure la coordination de cette dynamique territoriale. En quelques mois, une permanence hebdomadaire à la maison des loisirs et de la culture à Billom a pu être mise en place. Gaël y reçoit toute personne orientée par un professionnel de santé afin de les accompagner de manière individualisée vers une pratique d'activité physique adaptée et durable. **L'objectif ?** Impulser une véritable dynamique territoriale autour de l'activité physique et favoriser la remise en mouvement !

Des formations pour mieux connaître et accompagner les problématiques des personnes fragilisées

Afin d'accompagner au mieux les personnes éloignées vers la reprise d'une activité physique bénéfique à leur santé, des formations pour professionnels du social vont être mises en place sur le territoire de Billom Communauté. C'est dans ce cadre que Gaël Le Boudouil, coordinateur sportif de l'antenne Maison Sport Santé à Billom Communauté, a impulsé deux formations :

- Une première dans le domaine de l'activité physique, à destination des référents du CLIC et du SIVOS de Billom. L'objectif ? Acquérir des connaissances physiologiques, biomécaniques au sujet de la personne âgée.
- Et une seconde, à destination des aides à domicile, des aides-soignants du CLIC et du SIVOS. Divisée en deux sessions, cette formation vise à donner les clés aux participants pour évaluer un profil comportemental en termes d'activité physique, de sédentarité, et afin d'identifier les professionnels/structures de son territoire. À l'issue, ils seront en capacité de transmettre une méthodologie globale au sujet de l'activité physique et de lutte contre la sédentarité.

Gaël LE BOUDOUIL

*Chargé d'accompagnement /
Coordinateur territorial DAHLIR*





PRIX DE L'EAU POUR 2023



Le SIAEP Rive Gauche de la Dore directement impacté par le prix de l'énergie qui représente près de 12% de notre budget.

Le SIAEP ne possède pas de ressource en eau suffisante sur son territoire pour alimenter ses habitants gravitairement. Depuis son origine, l'eau est pompée dans la nappe alluviale de l'allier à Pont du château. Ce qui oblige le SIAEP à avoir recours à de nombreux pompages.

Après un maintien du prix de l'eau entre les années 2016 et 2021, les élus ont été obligés de voter en décembre 2022 une augmentation significative du prix de l'eau 2023 pour compenser cette hausse énergétique ainsi que l'inflation ressentie sur tous les postes !!!

Nos fournisseurs d'énergie nous annoncent des hausses pouvant multiplier le prix par 3.5 sur certaines stations de pompage soit près de 230 000 € pour l'exercice 2023.

Les élus et les salariés ont travaillé sur un budget prévisionnel 2023 au plus juste afin d'éviter de trop impacter les habitants de son territoire.

Le prix de l'eau pour l'année 2023 va augmenter de 20 centimes. Pour une facture type de 120 m³ d'eau, le montant total sera de 317.89 € TTC soit une hausse de 11%.

- **Abonnement habitation** **72,00 € HT**
- **Prix du m³** **1,60 € HT**
- **Taxe et redevance (Agence de l'eau...)** **0,311 € HT**

Pour lisser au mieux cette augmentation, les abonnés mensualisés auront 10 prélèvements répartis sur l'année.

DIVERSIFIER SES ACTIVITÉS POUR PERDURER

Les élus ont également travaillé sur les statuts du syndicat.

Et, le 22 décembre 2022, Monsieur GONIN, Président du SIAEP et l'ensemble des élus ont décidé d'élargir les compétences afin de renforcer leurs actions sur le territoire, de rester à la proximité des abonnés et d'être en mesure de proposer des services complémentaires aux communes.

A compter du 1^{er} janvier 2023, une commune adhérente à l'eau potable pourra déléguer la compétence assainissement ou certaines prestations en lien avec ses compétences.

Les élus ont choisi que le nouveau syndicat s'appellerait le : **SYNDICAT INTERCOMMUNAL EAU et ASSAISSEMENT RIVE GAUCHE DE LA DORE SIEA RGD**

LE MOT DU PRÉSIDENT :

Mon rôle est de continuer notre travail quotidien pour avoir des réseaux le plus performant possible mais cela nous impose de maintenir les investissements.

L'inflation énergétique non maîtrisable nous contraint malgré une gestion rigoureuse à augmenter inévitablement les tarifs du syndicat pour maintenir un budget équilibré.

Nous espérons qu'en diversifiant nos activités, nous aurons un nouveau souffle pour perdurer pour un service public de qualité et de proximité.



Suivez l'actualité et les alertes de votre SIAEP Rive Gauche de la Dore avec l'application gratuite **PanneauPocket** ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr



Disponible gratuitement sur



POURQUOI PAS UNE DEUXIÈME BOÎTE À LIVRES ?



Et si on imaginait une 2^e boîte à livres sur la commune ?
Le succès de la boîte à livres installée à la Vialle l'année dernière nous amène à penser qu'un second emplacement sur la commune serait le bienvenu, mais pour ça nous avons besoin de vous !

- Où l'installer ?

- Des idées de forme, de matière ?

Nous souhaitons associer les habitants sur ce projet qui se voudra participatif.

Tous les avis comptent, alors faites nous part de vos idées !!!



APPEL AUX JEUNES ...



MESSAGE de jeunes de la commune prêts à faire bouger les choses !

« Bonjour à tous, nous adressons ce message aux jeunes de la commune.

Afin de redynamiser, partager des moments de convivialités ainsi que favoriser les rencontres avec les montmorinois, nous proposons donc aux jeunes nés entre 1999 et 2006 de se rassembler afin de reprendre l'association des conscrits.

Pour les jeunes motivés et pleins d'énergie, prêts à s'amuser ensemble dans la convivialité, nous vous invitons à nous contacter au 06 77 26 66 69 (Camille) et 06 48 05 69 20 (Manon).

Merci à vous, on vous attend nombreux ! »

Rejoignez-les !!!



Directeur de publication : Gérard Guillaume

Rédaction : Céline Clouvel
et l'équipe municipale

Mise en page et impression :
Imprimerie Cavanat Chambrial

Crédits photos : E. Pireyre

Tirage : 350 exemplaires

Dépôt légal : septembre 2023